

APPEL À PROJETS : REJOINDRE L'INCUBATEUR LE COMPTOIR

Le Comptoir de l'Innovation, en partenariat avec le Moovjee et la Fondation J.P. Morgan Chase, lance un **nouvel incubateur**, destiné aux **jeunes entrepreneurs désireux d'être accompagnés au cours du développement ou de la reprise de leur entreprise** dans les 4 départements suivants : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Val de Marne (94) et Seine-Saint-Denis (93).



À cette occasion, SNCF Développement, filiale de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat de SNCF, s'est associée à titre expérimental au Comptoir de l'Innovation, pour proposer à 3 salariés SNCF **repreneurs d'entreprise** de rejoindre le programme d'incubation.

OBJECTIF

Malgré un climat économique difficile, de nombreuses personnes s'intéressent à l'entrepreneuriat, et à la reprise d'entreprises en particulier, mais elles concèdent volontiers un manque d'expérience et de réseau, un manque de soutien, ainsi qu'une méconnaissance des dispositifs d'aide existants.

La reprise d'entreprises étant une option possible dans le cadre d'un **projet de reconversion** ainsi qu'un moyen efficace de **développer et de conserver des emplois locaux durables** sur les territoires, il apparaît important d'accompagner les créateurs et les repreneurs d'entreprises dans leur projet.

Ce programme d'incubation a donc vocation à **accompagner ces repreneurs d'entreprises** à développer leur activité et à favoriser la création d'emplois ancrés sur le territoire.

SERVICES

Le programme a pour objectif d'accompagner les repreneurs via **des services à haute valeur ajoutée de soutien aux entreprises** et en mettant à la disposition de l'ensemble des entrepreneurs **un large réseau de partenaires susceptibles de les aider dans le développement de leur activité.**

Les entrepreneurs sélectionnés au sein de l'incubateur bénéficieront pendant 12 mois :

- D'un **accompagnement individualisé** couvrant l'ensemble des domaines de gestion (rachat, structuration financière, ressources humaines, marketing, aspects juridiques et fiscaux, etc.) ;
- De **formations collectives** sur des problématiques-clés du développement et de la reprise d'entreprise ;
- D'un **programme de mentorat avec un entrepreneur expérimenté** ;
- D'une **mise en réseau** avec un large réseau de partenaires potentiels (entrepreneurs incubés, experts financiers, partenaires commerciaux, etc.) ;
- D'un accès à **des bureaux et des salles de réunion.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous êtes **repreneur** ou avez un **projet identifié de reprise** d'une entreprise inscrite au registre du commerce d'un des départements suivants : **Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Val de Marne (94) et Seine-Saint-Denis (93) ?**

Vous pouvez démontrer la **viabilité économique** de l'activité à moyen-terme et avez pour objectif de créer des **emplois locaux** à moyen-terme ?

Vous souhaitez rejoindre un **programme d'incubation dédié** pour vous accompagner durant la **première année** de votre projet ?

- N'hésitez pas à contacter SNCF Développement, à l'adresse électronique suivante : creation.entreprise@sncf.fr.

Les dossiers de candidature seront à compléter avant le **28 février 2014**.

L'entrée dans le programme d'incubation pour les candidats sélectionnés est prévue pour **avril 2014**.